



## *Le mot du Maire*

Chers Chapelauds et Javerlhacois,

**L**a lettre municipale réapparaît à la demande d'une grande partie d'entre vous pour vous donner des informations précises et fiables sur la vie de votre commune. Sa présentation est claire, sa périodicité sera trimestrielle. Afin de montrer le sens de l'action de la majorité que j'ai le plaisir et l'honneur de conduire à l'aube d'un second mandat.

C'est dans une conjoncture difficile qu'il nous revient à nous les élu(es), de servir au mieux les intérêts de notre commune et de tous ses habitants, au plus juste de nos moyens et sans perdre de vue l'objectif du bien commun.

Et qu'il convient au Maire, de veiller à ce qu'il en soit ainsi.

Covid 19 : Je n'insisterai pas longuement... ce fléau a envahi, envahit et hélas envahira notre quotidien pendant longtemps et les médias s'en font suffisamment l'écho.

École : 63 élèves à la rentrée, un élève de moins qu'en septembre 2019, une nouvelle directrice Madame Marion PIPET-AUGEIX. Depuis quelques années des effectifs régulièrement à la baisse, ce qui est en relation étroite avec les chiffres que traduisent les recensements : baisse et vieillissement de la population. Certes, c'est un souci général en Périgord Vert et aussi une raison supplémentaire pour les élu(e)s de se battre afin que notre commune vive, qu'elle puisse conserver sinon attirer une population jeune.

Je terminerai en adressant un chaleureux salut aux 24 associations culturelles, patriotiques et sportives qui sont les maillons importants de la vie communale et qui traversent une année difficile. Ce premier numéro sera consacré au club des dentelières animé par Madame MARTINET de La Chapelle : toutes ces "petites mains" bénévoles se sont distinguées et illustrées dans la triste période de confinement vécue au printemps dernier pour le bien de la population et des enfants en particulier.

A chaque nouvelle édition, une association sera mise en exergue.

Jean-Pierre PORTE



## Nouvelles brèves

### ▪ Les enjeux de la C.C.P.N

Certains en parlent, mais beaucoup en ignorent largement le contenu. La lettre municipale vous donnera quelques clés de compréhension qui méritent d'être débattues. N'hésitez pas à nous questionner et à nous donner votre point de vue. C'est d'autant plus important que Monsieur Didier PAGES, Maire-Adjoint, assure une des 8 vice-présidences dans la nouvelle équipe dirigeante d'une Communauté forte de 15 000 habitants et 28 communes. Sur l'axe Nontron-Angoulême (Gare TGV-Bordeaux Paris), Javerlhac est un bourg vivant, fort de ses nombreux et dynamiques artisans et commerçants. Il doit être un des bastions de cette communauté, tout en sachant garder sa spécificité, son originalité, tout en sachant trouver un juste équilibre entre l'intérêt communautaire et nos propres intérêts ; et en commençant par nouer des relations plus étroites avec les communes voisines.

Internet : [www.perigord-nontronnais.fr](http://www.perigord-nontronnais.fr)

### ▪ École

Le Maire et l'Adjointe aux Affaires Scolaires ont accueilli la nouvelle directrice de l'école Madame PIPET-AUGEIX Marion.



*La nouvelle directrice de l'école*

### ▪ Travaux sur le pont RD93

Un changement intégral du pont Eiffel datant de 1895 est programmé après la Toussaint. Le Conseil Départemental prend en charge l'ensemble des travaux (600 000€) y compris une passerelle provisoire pour les piétons et cyclistes.

### ▪ Centre de Secours

Saluons l'arrivée du nouveau Chef de Centre, le Lieutenant Jean-Claude DESMOND depuis juin 2020. Le centre de Secours compte aujourd'hui 15 sapeurs pompiers, une nouvelle recrue a intégré l'équipe le 01 octobre 2020. Le champ d'action de la caserne s'est récemment agrandi avec les communes de Connezac et Hautefaye.

## Site de propreté

Route de Mareuil

24300 Javerlhac et La Chapelle Saint Robert

Le site est réservé aux particuliers de la commune et des communes voisines adhérentes au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères. Les professionnels ainsi que les particuliers qui ont de gros volumes devront se rendre à la déchetterie de Saint Front sur Nizonne (*SMCTOM Bois des Charrets 24300 Saint Front Sur Nizonne*) du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 12h.

Le site de propreté accepte les déchets suivants :

**la ferraille, les vieux bois (démolition, vieux meubles), le tout-venant et les végétaux.**

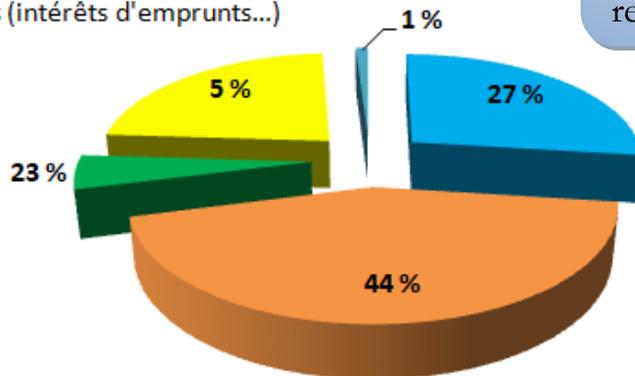
Le site de propreté est ouvert et tenu par les élus de 10h00 à 12h00 les samedis suivants:

**10 et 24 Octobre, 07 et 21 Novembre, 05 et 19 Décembre de l'année 2020.**

## Présentation du budget communal 2020

### FONCTIONNEMENT - Les dépenses

- Charges à caractère général (fournitures, eau, électricité, assurances...)
- Charges de personnel et indemnités
- Autres charges de gestions (subventions, amortissements...)
- Transfert section d'investissement
- Autres charges (intérêts d'emprunts...)



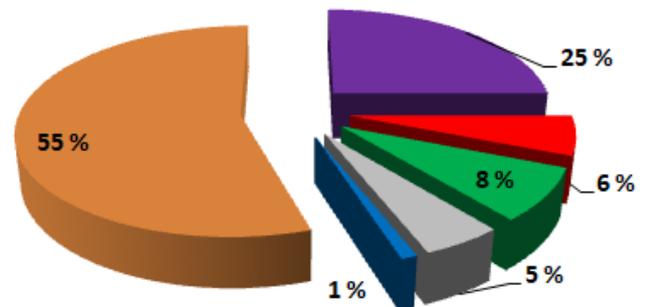
École et cantine (Année scolaire 2019-2020) :  
Le Budget de l'école représente environ 169 500 € en dépenses et 32 000 € en recettes.

Le Budget primitif de l'année 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses au niveau de la section de fonctionnement à 768 427 € et au niveau de la section d'investissement à 242 573 €.

Sur l'année 2019, un excédent d'investissement et de fonctionnement en dépenses et en recettes de 156 000 € a été reporté sur l'année 2020. Ce montant a été d'une grande utilité pour gérer la période "Covid 19".

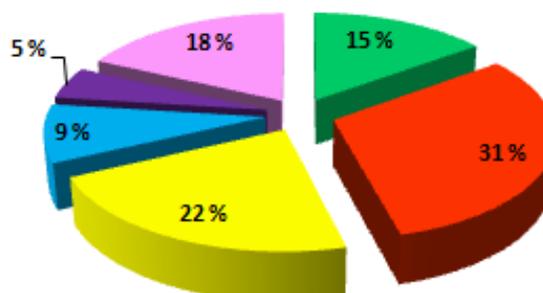
### INVESTISSEMENT - Les dépenses

- Voirie
- Bâtiments
- Matériel de voirie
- Matériel et mobilier (informatique, école, mairie...)
- Dépôt et cautionnement
- Emprunts et dettes assimilées avec remboursement d'un prêt relais



### Recettes

- Excédents antérieurs reportés
- Impôts et taxes
- Dotations de l'État et autres participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédents investissement reportés
- Virement de la section de fonctionnement



## *L'équipe municipale*

Le Maire : Jean-Pierre PORTE

Les Adjoints : Daniel ALLAIN (1<sup>er</sup> Adjoint) chargé de l'économie, du personnel communal, voiries et vie quotidienne ; Josiane SOURDET (2<sup>ème</sup> Adjointe) chargée du budget et finances ; Christiane MOUSSEAU (3<sup>ème</sup> Adjointe) chargée des affaires scolaires et sociales et Didier PAGES (4<sup>ème</sup> Adjoint) chargé de communication et prospective.

Les Conseillers délégués : Jean-Christophe GERVAIS chargé de l'agriculture, eau et forêt ; Michel MAZEAU chargé de l'entretien général des bâtiments communaux, des installations sportives et du parc automobile et Vincent MOREAU chargé du tissu associatif et animation.

Les Conseillers municipaux : Jean-Louis AUPY, Nathalie BASSOULET, Marie-France DESCHAMPS, Martine DUBUISSON, David GOURINCHAS, Michel RAT et Marie-Françoise SACRISTE.

Les indemnités des élus sont fixées par la LOI, en fonction de la taille des communes et ne peuvent dépasser l'enveloppe globale attribuée (3 232,11 €). Celle-ci a été partagée entre le Maire, les Adjointes et les Conseillers délégués par délibération.

## *Associations*

L'association "Loisirs Créatifs Javerlhacois et Chapelauds" a été créée officiellement en 2016, elle compte à ce jour 15 membres. Le bureau : Marie-Louise MARTINET (Présidente), Marie-Hélène MONDON (Secrétaire) et Marie DUBOS (Trésorière).

L'objectif de l'association est de transmettre à travers les ateliers intergénérationnels, notamment dans le cadre des animations des ateliers de l'école (canevas), le savoir-faire des métiers à tisser (tricot doigt, dentelle au fuseau, travail avec les perles...) ; de découvrir des loisirs créatifs tels que la couture, confection de vêtements, tricot, broderie, frivolités, crochet, cartonnage, scrapbooking, peinture sur soie, tissu et verre, la confection de bijoux et le patchwork.

L'association remercie vivement les nombreux dons (machines, tissu, fil...) particulièrement pour les ateliers enfants offerts par les habitants de la commune depuis la création du club.

Les rencontres rependront tous les vendredis après-midi à partir du mois d'octobre (au conditionnel) à la Salle de Garenne.

**Inscriptions et renseignements  
auprès de Marie-Louise au  
05.53.56.32.67.**



Tirage : 400 exemplaires

Directeurs de la publication : Jean-Pierre PORTE et Didier PAGES

Mise en pages : Vanessa DESMOND

Impression : Imprimé par nos soins

